

Audrey Tendo, infographie



Maria Stephen, couture et broderie

GYMNASE DE RENENS

Brochure 2023 - 2024





Bienvvenue !

Welcome !

Willkommen !

Benvenuto ! – Benvenuta !

Bienvenida ! – Bienvenido !

Grata !

AGENDA

Vacances scolaires

Au moment d'établir leurs projets de voyages, parents et élèves veilleront à se conformer aux dates des vacances scolaires. Aucun congé n'est, en principe, accordé pour les jours qui les précèdent ou qui les suivent immédiatement.

La direction, les maîtres, et en particulier les répondants des travaux de maturité, peuvent convoquer un élève entre la fin des cours et le début officiel des vacances d'été.

Agendas en ligne

Deux agendas se trouvent en ligne sur le calendrier lié à l'adresse Eduvaud :

- Agenda du gymnase
- Agenda des maîtres

Ce sont ces agendas qui font foi, car des modifications peuvent avoir lieu en cours d'année. L'agenda ci-dessous est donné à titre informatif.

1^{er} SEMESTRE – du lundi 21 août 2023 au vendredi 19 janvier 2024	
Jour, date, heure	Événement
Lundi 14 au mardi 22 août	Examens de rattrapage
Vendredi 18 août, 8h15-9h00	Accueil des nouveaux maîtres (ciné-club)
Vendredi 18 août, 9h15-11h00	Conférence des maîtres de classe (forum) Présentation services santé, séance tenue par le coordinateur des maîtres de classe
Vendredi 18 août, 11h15-12h	Rencontre doyen.ne - maîtres de classe

Vendredi 18 août, 13h00-16h00	Conseils d'élèves
Lundi 21 août, 7h30 – 8h30	Conseils d'élèves
Lundi 21 août, 8h15-12h00	Conférence des maîtres de rentrée au forum Présentation réseau santé et information MPP
Lundi 21 août, dès 12h50	Rentrée scolaire Accueil des classes par la direction et les maîtres de classe au forum Présence des services (santé, informatique, médiation, orientation professionnelle) 12h50 : classes de 1 ^{re} année 13h50 : classes de 2 ^e année 14h50 : classes de 3 ^e année
Mardi 22 août	Lancement des Travaux Personnels
Mardi 22 août, 8h15	Début des cours
Mardi 22 août, 12h30-13h15	Rencontre avec les chefs de file (ciné-club)
Mardi 22 août	Reddition du travail de maturité pour les élèves de 3 ^e EM cursus bilingue français-anglais
Jeudi 24 août, 12h00-13h30	Conseils d'élève pour les élèves de l'école de commerce suite aux examens de rattrapage, sous réserve de cas à traiter
Jeudi 24 août, 17h15-18h30	Conférence des maîtres pour les cas d'élèves de l'école de commerce (car leurs examens de rattrapage terminent le 22 août), sous réserve de cas à traiter
Lundi 28 août au vendredi 8 septembre	Visite décanale et présentation du comité des élèves
Lundi 28 août, 12h15-13h15	Séance MPP au ciné-club
Lundi 28 août	Date limite pour proposer des sujets de travaux de maturité

Jeudi 31 août, 12h00	Présentation des cours facultatifs
Mardi 5 septembre, 12h00	Conseil des délégué.e.s de classe au forum
Mardi 5 septembre, 12h15-13h00	Séance d'information TMsp au ciné-club
Mardi 12 septembre, 8h15-16h30	Journée pédagogique Élèves libérés
Mardi 12 septembre	Cérémonie de promotion des élèves de Maturité Professionnelle, théâtre de Beausobre
Mercredi 13 septembre, 16h30 – 18h	Cérémonie de promotion élèves maturité spécialisée au forum
Vendredi 15 septembre	Validation définitive des sujets de Travaux Personnels et reddition du document « convention de travail et code déontologique » au secrétariat
Lundi 18 septembre	Lundi du Jeûne fédéral (congé)
Mardi 19 septembre, 12h00-12h45 et 17h15-18h00	Réunion voyages d'études au ciné-club
Mardi 19 septembre au vendredi 6 octobre	Présentation options ECG aux élèves de 1C Présentation des stages aux élèves de 2C Présentation des maturités spécialisées aux élèves de 3C
Mardi 19 septembre	Début des cours facultatifs
Mardi 19 septembre	Publication de la liste des sujets de travaux de maturité sur le site internet du gymnase
Lundi 2 au vendredi 27 octobre	Présentation des services (médiation, conseil en orientation, service santé)
Lundi 2 octobre, 19h00	Soirée d'information à l'attention des parents d'élèves de 1 ^{re} EC, ECG, EM, 2 ^e ECG en présence des maîtres de classe, au forum

Vendredi 6 octobre	Journée méthodologique (classes de 1 ^{re} année) Horaire communiqué en temps voulu
Mercredi 4 octobre, 16h30-19h00	Présentation des TM aux élèves de 2 ^e EM
Vendredi 13 octobre, 18h00	Fin des cours – début des vacances d'automne
Samedi 14 au dimanche 29 octobre	Vacances d'automne
Lundi 30 octobre, 8h15	Reprise des cours
Lundi 30 octobre, 19h00	Séance d'information sur la maturité bilingue français-anglais (grand Lausanne) au forum
Mardi 31 octobre, 19h00	Séance d'information sur la maturité bilingue français-anglais (autres gymnases) au forum
Lundi 6 novembre	Remise du travail de maturité (3 ^e EM)
Mardi 7 novembre	Séance d'information sur la maturité bilingue français-allemand (au forum) et français-italien (gymnase de la Cité)
Jeudi 9 novembre, 17h15	Demi-bulletin : échéance pour la saisie des notes sur Essaim
Vendredi 10 novembre	Bulletin intermédiaire
Jeudi 16 novembre, 18h00	Délai d'inscription en ligne du TM (2 ^e EM)
Lundi 20 novembre au vendredi 1 ^{er} décembre	Stage Novaway 2EC1

Mardi 21 novembre, 8h15-13h00	Conseils de classe (1 ^{re} EM, 1 ^{re} ECG, 1 ^{re} EC, 2 ^e ECG, 3 ^e EM bilingue), élèves libérés
Mardi 21 novembre, 14h30-18h30	Conférence des maîtres au forum Pas de cours, élèves libérés
Mercredi 8 novembre	Forum Entreprise
Mercredi 22 novembre, 17h30-18h30	Présentation des options complémentaires pour les élèves de 2 ^e année EM
Mercredi 22 et jeudi 23 novembre	Journées d'information EPFL (3 ^e année EM)
Mardi 28 novembre Date à confirmer	Demi-journée découverte HEP Vaud (3 ^e ECG, 3 ^e EM)
Jeudi 30 novembre	Choix définitif TM : communication de la direction
Vendredi 1 ^{er} décembre	Délai d'inscription par les élèves de 2 ^e EM aux options complémentaires (de 3 ^e EM)
Lundi 4 au vendredi 15 décembre	Stage Novaway 2EC2
Mercredi 6 décembre	Défense orale du travail de maturité (3 ^e EM)
Mercredi 6 décembre	Activités pour les élèves de 1 ^{re} année au forum
Mercredi 6 décembre	Les élèves de 2M suivent les défenses de travaux de maturité
Mercredi 6 décembre	2EC, 2ECG : activité spéciale (recherche stage ou autres)
Mercredi 6 décembre	3EC, 3ECG : journée libre dédiée aux travaux personnels (TPL, TIB, TPers)
Jeudi 7 décembre	Journée découverte UNIL (3 ^e EM)
Jeudi 7 décembre, 8h15-12h00	Formation / atelier des maîtres de classe

Mercredi 13 décembre	Journée Premiers secours et Santé mentale Élèves de 1 ^{re} année et 3 ^e année libérés
Vendredi 15 décembre, 18h00	Délai de pré-inscription aux maturités avec mention bilingue (1 ^{re} année EM)
Mardi 19 décembre, 16h30-18h30	Séance d'information Maturité Spécialisée, élèves GyRe et grand Lausanne au forum
Mercredi 20 décembre	Délai d'inscription aux options de 2 ^e année d'ECG (élèves de 1 ^{re} ECG)
Jeudi 21 décembre	Journée de l'extravagance
Vendredi 22 décembre, 11h55	Fin des cours – Début des vacances d'hiver
Vendredi 22 décembre, 12h00	Repas de Noël des collaborateurs et collaboratrices
Samedi 23 décembre au dimanche 7 janvier 2023	Vacances d'hiver
Lundi 8 janvier, 8h15	Reprise des cours
Lundi 8 au vendredi 19 janvier	Stage Novaway 2EC3
Mardi 16 janvier heure et lieu ?	Séance Maîtres de classe, préparation conseils
Jeudi 18 janvier, 10h00	Échéance pour la saisie des notes sur Essaim
Vendredi 19 janvier	Bulletin 1 ^{er} semestre

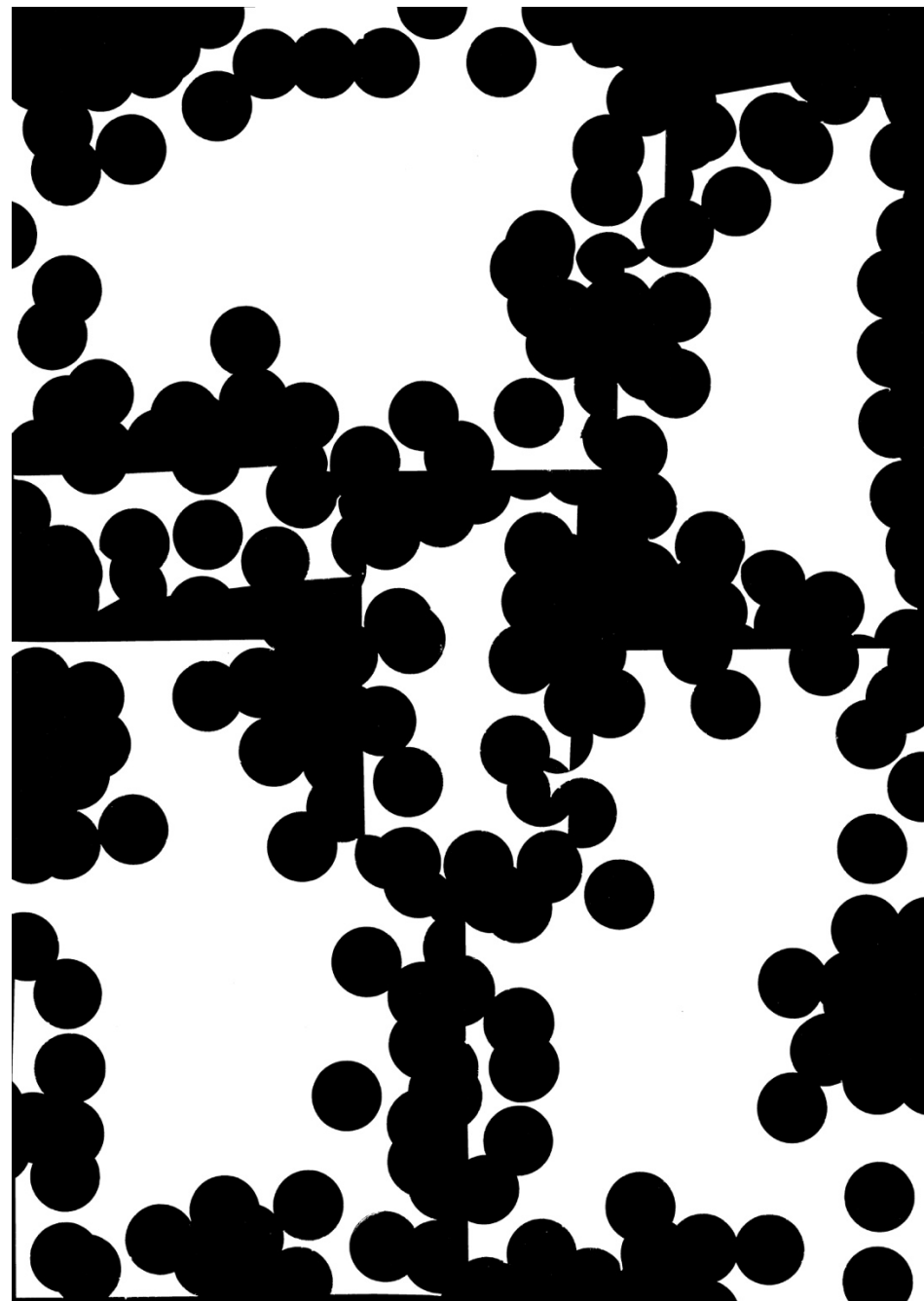
2^e SEMESTRE – du lundi 22 janvier au vendredi 29 juin 2023	
Jour, date, heure	Événement
Du lundi 22 janvier au vendredi 2 février	Lancement des travaux de maturité (2 ^e EM)
Lundi 22 au vendredi 26 janvier	Stage Novaway classe 3E
Lundi 22 janvier, 9h00	Échéance pour les demandes de faveur (1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e EC)
Mardi 23, 13h00-18h00 et mercredi 24 janvier, 8h00-14h15	Conseils d'élèves (1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e année), élèves libérés
Mercredi 24 janvier, 14h30-18h30	Conférence des maîtres au forum, élèves libérés
Lundi 29 janvier au vendredi 2 février	Stage Novaway classe 3EC
Mercredi 31 janvier	Délai d'inscription aux maturités spécialisées (élèves de 3 ^e ECG)
Jeudi 1 ^{er} février	GYRE à la neige (élèves de 1 ^{re} année)
Lundi 5 au vendredi 9 février	Stage Novaway 3EC
Mardi 6 février	Journée de l'élégance
Mardi 6 février, 12h – 12h45 et 17h15-18h00	Réunion voyages d'études, au ciné-club
Jeudi 8 et vendredi 9 février	Forum Horizon (élèves de 2 ^e année)

Jeudi 8 et vendredi 9 février	Examen à blanc de français (3 ^e année) Ecole de maturité (y compris 3Mb) Ecole de commerce et Ecole de culture générale
Vendredi 9 février, 18h00	Fin des cours – Début des Relâches
Samedi 10 au dimanche 18 février	Relâches
Lundi 19 février, 8h15	Reprise des cours
Lundi 19 février, 17h20 – 18h30	Séance de répartition de l'enseignement avec les chefs de file, au ciné-club
Mardi 20 février, 17h15-18h	Séance lancement Travaux Personnels 24-25 au ciné-club, pour les maîtres de 2C et futures 3C
Vendredi 1 ^{er} mars	Remise de la version définitive du travail personnel (élèves de 3 ^e ECG)
Vendredi 1 ^{er} mars, 17h	Délai pour remettre la répartition de l'enseignement au sein des files
Lundi 18 mars au vendredi 22 mars	Présentations des Travaux Personnels 3ECG
Jeudi 21 mars	Collecte de sang – Croix-rouge suisse
Lundi 25 mars au jeudi 28 mars	Répétitions du spectacle musical au forum
Lundi 25 mars au jeudi 28 mars	Semaine culturelle (Lundi au jeudi - 1 ^{re} année) Semaine dédiée aux travaux de maturité (2 ^e EM) Semaine de stage (2 ^e ECG et EC) Voyages d'études (3 ^e année)
Jeudi 28 mars	Remise au secrétariat des évaluations finales des Travaux Personnels (3C)
Jeudi 28 mars, 18h00	Fin des cours – début des vacances de Pâques

Vendredi saint 29 mars au dimanche 14 avril	Vacances de Pâques
Lundi 15 avril, 8h15	Reprise des cours
Lundi 15 avril, 18h00	Séance d'information sur la maturité bilingue français-anglais (rencontre avec les représentants britanniques) au Forum
Jeudi 18 avril, 12h15	Séance facultative de réponse aux questions par rapport aux examens, pour tous les maîtres, au ciné-club
Du lundi 15 au vendredi 26 avril	Passage de la doyenne responsable des examens dans les classes de 3 ^e année
Vendredi 19 avril, 20h	Spectacle musical de fin d'année au forum : soirée des talents
Jeudi 23 mai, 17h15	Échéance pour la saisie des notes sur Essaim pour les classes de 3 ^e année Clôture du bulletin annuel (élèves de 3 ^e année)
Jeudi 9 et vendredi 10 mai	Pont de l'Ascension (congé)
Du lundi 20 mai au vendredi 7 juin	Évaluation intermédiaire TM (2 ^e EM)
Mardi 14 mai	Vernissage des travaux d'arts visuels au forum
Lundi 20 mai	Lundi de Pentecôte (congé)
Lundi 13 au vendredi 17 mai ; Du lundi au jeudi : 13h-17h Vendredi : 8h-12h	Examens d'admission
Vendredi 17 mai	Journée de correction des examens d'admission. Pas de cours pour tous les élèves.
Vendredi 24 mai, 17h15	Fin des cours pour les élèves de 3 ^e année

Mardi 28 mai au vendredi 21 juin	Examens finals (3 ^e EM, ECG, EC)
Mercredi 29 au vendredi 31 mai	Examens – compréhensions orales (3 ^e EM, ECG, EC)
Mardi 28 mai	Examen ICA (3 ^e EC)
Mercredi 29 mai	Examen écrit éco-droit (3 ^e EC)
Lundi 3 au vendredi 7 juin	Examens écrits (3 ^e EM, ECG, EC)
Mardi 4 juin, 18h00	Séance d'information sur la maturité bilingue français-anglais (travail de maturité et options complémentaires) au forum
Jeudi 6 juin, 10h00	Échéance pour la saisie des notes sur Essaim (1 ^{re} et 2 ^e année) Clôture bulletin annuel (élèves de 1 ^{re} et 2 ^e année)
Vendredi 7 juin, 18h	Fin des cours (élèves de 1 ^{ère} et 2 ^e année)
Samedi 8 juin	Envoi des synoptiques de notes aux élèves pour contrôle (version définitive par envoi postal par la suite)
Dimanche 9 au vendredi 14 juin	Camp sportif facultatif
Mardi 11 juin, 12h-12h45	Séance information pour les maîtres de classe par rapport à la tenue des conseils
Lundi 10 et mardi 11 juin	Élèves à disposition des maîtres si besoin Courses d'école pour les maîtres intéressés
Mardi 11 juin, 9h00	Échéance pour les demandes de faveur (élèves de 1 ^{ère} et 2 ^e année)
Mercredi 12 et Jeudi 13 juin matin	Conseils d'élèves (1 ^{re} et 2 ^e année)
Jeudi 13 juin, 13h00-18h30	Conférence des maîtres (1 ^{re} et 2 ^e année)
Vendredi 21 juin, 18h	Rencontre avec les maîtres de classe de 3 ^e année, préparation de l'annonce des résultats aux élèves, ciné-club

Vendredi 21 juin, 19h	Communication des résultats aux élèves de 3 ^e année (par les maîtres de classe)
Lundi 24 juin, 9h00	Échéance pour les demandes de faveur (3 ^e année)
Lundi 24 juin, 13h00-18h00 et mardi 25 juin, 8h00-12h15	Conseils d'élèves (3 ^e année)
Mardi 25 juin, 13h00-18h30	Conférence des maîtres (3 ^e année)
Mardi 25 juin, dès 18h30	Repas des collaboratrices et collaborateurs du GyRe
Jeudi 27 juin	Cérémonie des promotions
Vendredi 28 juin, 18h00	Fin de l'année scolaire – Début des vacances d'été
Samedi 29 juillet au dimanche 20 août	Vacances d'été
Lundi 12 au vendredi 16 août 2024	Examens de rattrapage
Lundi 19 août, 8h15-12h	Conférence des maîtres
Lundi 19 août 2024, 8h15	Rentrée des classes



Geovanna Da Silva Cardoso, infographie

GÉNÉRALITÉS

Av. du Silo 1
CH-1020 Renens

Téléphone : 021 338 00 01
Du lundi au vendredi, de 7h30 à 11h30, et de 13h30 à 16h00

Courriel: gyre@vd.ch pour le secrétariat
rh.finances.gyre@vd.ch pour les RH et les questions
financières

Site internet : www.gyre.ch

De nombreux documents organisationnels ou règlementaires sont publiés sur le site internet de l'établissement. Les contenus sont régulièrement mis à jour.

DIRECTION

M. Laurent de Schoulepnikoff, directeur, laurent.de-schoulepnikoff@vd.ch

Mme Odile Girard, doyenne, odile.girard@vd.ch
Classes de 2M
Coordination des travaux de maturité
Coordination des maturités bilingues allemand et italien
Supervision des voyages d'étude
Organisation des promotions
Organisation des journées pédagogiques

M. Aidan MacDonald, doyen, aidan.macdonald@vd.ch
Classes bilingues 2Mb et 3Mb
Supervision de la maturité bilingue anglais : logistique et coordination pédagogique
Organisation des enclassements
Coordination des remplacements
Coordination avec le comité des élèves
Responsable sécurité du site
Responsable de la charte des valeurs

M. Javier Iglesias, doyen, javier.iglesias@vd.ch
Classes de 3M
Coordination des options complémentaires
Référent Essaim et coordination informatique
Gestion informatique du cursus des élèves
Organisation des conseils d'élèves
Gestion informatique des bulletins
Référent UNIL et EPFL
Référent du cours Euler

Mme Violaine Khan, doyenne, violaine.khan@vd.ch
Classes de 2C, 3C et maturité spécialisée
Gestion des maturités spécialisées
Coordination des travaux personnels et de maturité spécialisée
Coordination des passerelles entre l'École de maturité et l'École de culture générale ainsi que l'École de commerce
Supervision des stages en École de culture générale
Coordination du sport-étude handball
Supervision du réseau santé
Gestion de l'agenda du gymnase

Mme Ana Cristina Torrado, doyenne, ana-cristina.torrado@vd.ch
Classes de 1EC, 2EC et 3EC , École de commerce
Classes de maturité professionnelle économie et services, type économie
Référente pour la réforme de l'École de commerce
Supervision des stages de 2^e et 4^e année
Cas ICA en 2^e et 3^e année
Coordination TIP et TIB
Gestion des cours facultatifs
Coordination avec la bibliothèque (BCU)

Mme Eva Digon Truan, doyenne, eva.digon@vd.ch
Classes de 1M et de 1C
Coordination du choix du domaine professionnel en École de culture générale
Organisation des examens d'admission
Organisation des examens de fin de 3^e année
organisation de la semaine spéciale
Supervision des cours CIF

SECRÉTARIAT

Mme Manon Wuillemin, responsable du pôle secrétariat
manon.wuillemin@vd.ch

Mme Zaira Noemi Mertenat Rios, secrétaire
zaira-noemi.mertenat-rios@vd.ch

Mme Yasmin Karamugara, stagiaire MPC
yasmin.karamugara@vd.ch

Le secrétariat est ouvert du lundi au vendredi
de 7h30 à 12h15 et de 13h30 à 16h30.

Courriel : gyre@vd.ch

RESSOURCES HUMAINES (RH)

FINANCES

Mme Jannick Steffen, responsable du pôle RH et finance
jannick.steffen@vd.ch

Mme Sara Labate, secrétaire RH et finances
sara.labate@vd.ch

Le bureau RH-finance est ouvert :

Le lundi de 7h30 à 12h15 et de 13h30 à 16h

Le mardi de 7h30 à 12h15 et de 13h30 à 16h

Le mercredi de 7h30 à 12h15

Le jeudi de 7h30 à 12h15 et de 13h30 à 16h

Le vendredi par téléphone et email de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 16h

Courriel : rh.finances.gyre@vd.ch

INFORMATIQUE

M. Vincent Barbier de la Serre, gestionnaire, help.gyre@vd.ch

CONCIERGERIE ET SERVICE TECHNIQUE

M. José Olivério Duarte Pombo, oliverio.pombo@vd.ch

M. Ricardo Ferreira, ricardo.ferreira@vd.ch

021 338 00 12 ou 079 697 88 80

Les bâtiments sont ouverts du lundi au vendredi de 07h30 à 18h30.



Elizaveta Neronova, capture d'écran

CHEFFES ET CHEFS DE FILE

Allemand	Mme Jeannine Püntener M. Yann Stutzig	Latin	Mme Géraldine Voelke-Viscardi
Anglais	Mme Céline Matthey	Mathématiques	M. Mathieu Kocher
Arts visuels	Mme Julie Fischer	Musique	M. Stefano Faggioni M. Guillaume Moix
Biologie	M. Stéphane Simon M. Julien Gremion M. Vincent Parisy M. Emmanuel Eggermann	Philosophie	Mme Louise Bonsack
Bureautique	Mme Jolanta De Cesare	Physique	M. Alexandre Rochat M. Gaetano Paranscandolo
Chimie	Mme Amandine Forny Mme Annick Vidonne	Psychologie	Mme Isabelle Bourquin
Économie politique et droit	M. Vincent Struzka	Sport	Mme Gaëlle Gür
Économie d'entreprise et gestion financière	Mme Agnieszka Morel	Sociologie	Mme Alice Krug
Espagnol	Mme Marie-Hélène Weissen		
Français	Mme Aurélie Casini		
Géographie	Mme Marie-Hélène Weissen		
Histoire	Mme Daphné Loi Zedda		
Histoire de l'art	Mme Noémie Arnold		
Histoire et sciences des religions	Mme Chimène Crausaz		
Informatique	M. Karim Benmachiche		
Informatique de gestion	M. Julien Kaech		
Italien	Mme Gabriella Ganci		



Classe 2Cad, fusain

MAÎTRISES DE CLASSE

École de commerce (EC)

1EC1	Mme Marion Jaquier
1EC2	Mme Laura Carozzi
1EC3	M. Florent Singy
2EC1	M. Alexandre Schelling
2EC2	M. Quentin Zanoun
2EC3	Mme Nadine Schefer
3EC1	Mme Laure-Line Bähni
3EC2	M. Antoine Rosselet
3EC3	M. Harald Gögler

École de culture générale (ECG)

1C1	Mme Sofia Akram
1C3	Mme Sara Trombella
2Cci1	Mme Aurélie Casini
2Cci2	Mme Clémentine Page
2Cad	M. Luis Lima
2Csa	M. Yannis Burnier
2Cts	M. Vincent Struzka

3Cci1	M. Mathieu Bieri
3Cci2	M. Stephan Freivogel
3Cad	Mme Aurélie Camuset
3Csa	Mme Georgina Kohler
3Cts	Mme Alice Krug

École de maturité (EM)

1M01	M. Filippo Zhanghi
1M02	Mme Amandine Forny
1M03	M. Vincent Laughery
1M04	Mme Anastasia Moskovaya
1M05	Mme Kalyani Grunder
1M06	Mme Prakriti Bhatia
1M07	M. Gabriel Hourcade
1M08	Mme Nadia Sahraoui
1M09	Mme Jeannine Püntener
1M10	Mme Amandine Ngindu
2M01	Mme Yasmina Duployer
2M02	M. Yann Stutzig
2M03	M. Jean Buchmann
2M04	M. Andrea Franco
2M05	M. Mathieu Kocher
2M06	M. Blaz Haugland
2M07	Mme Patricia Renaud
2M08	Mme Eliane Le Bars
2M09	Mme Sandrina Wampler
2M10	Mme Nadia Benoit

MAÎTRISES DE CLASSE

3M01	Mme Hannah Bouvier
3M02	M. Brooks La Chance
3M03	M. Valentin Manzaranes
3M04	Mme Madeline Ruegg
3M05	M. Alexandre Rochat
3M06	Mme Manon Groux
3M07	Mme Estelle Müller
3M08	M. Fabien Ruf
3M09	M. Nicolas Rutz
3M10	M. Jonathan Moustakis
3Mb11	Mme Chimène Crausaz
3Mb12	Mme Daniela Spadaro
3Mb13	Mme Valentine Marguerat
3Mb14	Mme Melissa Saenz
3Mb15	Mme Donia Boujarda

COACHS PÉDAGOGIQUES

Écoute, méthodes et conseils

Le passage au gymnase peut être abrupt : nouvelles règles, plus de matière, plus de trajets, plus d'autonomie, etc. Mais pas de panique, les coachs sont là !

Passionnés par nos branches et aussi par les questions de l'apprentissage, nous sommes des enseignant·e·s à disposition pour vous aider à mieux étudier, mieux gérer le temps, le stress ou la motivation.

Car si le gymnase est une période intense en termes d'apprentissage, c'est également un temps pour faire des découvertes, créer des amitiés, vivre ses passions. Tout cela demande de l'organisation et de la gestion. Lors des entretiens individuels, nous chercherons ensemble des solutions.

Un simple mail à l'une d'entre nous (adresses sur le site du gymnase) suffit pour fixer un premier rendez-vous. C'est gratuit et sans engagement.

Les coachs organisent également des activités au cœur du gymnase pour favoriser la réflexion sur « le métier d'élève ». Nous offrons notamment une « journée méthodologique » aux élèves de première année, journée durant laquelle, à travers différents ateliers, les élèves se familiarisent avec des thématiques telles que la planification, la nutrition, le stress, l'expression orale, la mémorisation, etc. Les coachs se proposent aussi d'accompagner les élèves de 3^e année dans la gestion du stress des examens.

■ Daphné Loi Zedda et Clémentine Page, coachs pédagogiques.

« Ça m'a été d'une aide très précieuse durant cette dernière ligne droite. Merci pour tout ! »



COACHS PÉDAGOGIQUES

1E	Mme Noémie Arnold et M. Vincent Vuille
2E	Mme Noémie Arnold et M. Vincent Vuille
3E	Mme Noémie Arnold et M. Vincent Vuille
1C	Mme Isabelle Bourquin et M. Vincent Vuille
2C	Mme Isabelle Bourquin et M. Vincent Vuille
3C	M. Blaz Haugland et M. Olivier Noverraz
1M	M. Olivier Noverraz et M. Blaz Haugland
2M	Mme Noémie Arnold et Mme Clémentine Page
3M	M. Frédéric Batori et Mme Isabelle Bourquin
3Mb	Mme Clémentine Page et M. Frédéric Batori

Pour prendre rendez-vous, il suffit d'écrire un email au coach concerné selon le tableau ci-dessus.

noemie.arnold@eduvaud.ch

blaz.haugland@eduvaud.ch

laure.bourgknecht@eduvaud.ch

vincent.vuille@eduvaud.ch

louise.bonsack@eduvaud.ch

frederic.batori@eduvaud.ch

daphne.loizedda@eduvaud.ch

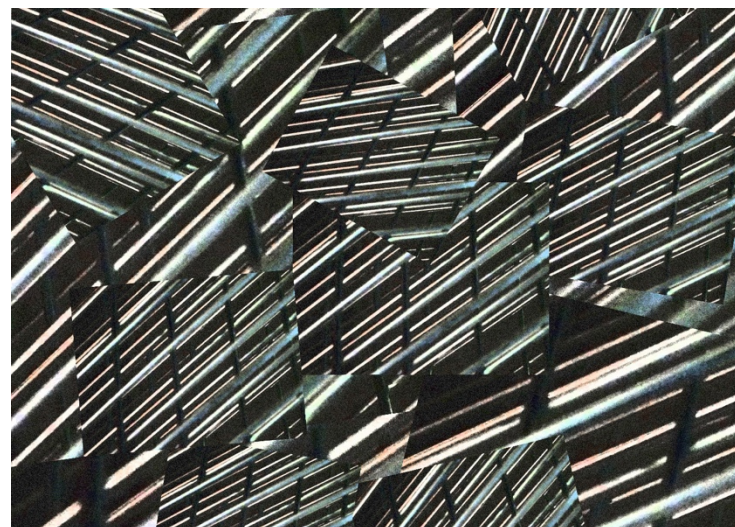
Une page dédiée sur le site internet du gymnase donne de plus amples informations.

TUTORAT

En début d'année scolaire 2020-2021 un programme de tutorat entre élèves a été mis en place afin de compléter notre offre de soutien aux apprentissages. Ce programme permet aux élèves volontaires, et à l'aise dans une ou plusieurs branches (les tuteurs-tutrices), de donner des cours à d'autres élèves qui en font la demande (les bénéficiaires). Le gymnase prend en charge une partie du coût des leçons afin de maintenir des prix bas. Ce programme prévoit également une petite formation pour les tuteurs-tutrices et du soutien de la part de divers enseignants afin de les épauler si besoin dans leur tâche.

Nous encourageons fortement tous les élèves souhaitant s'améliorer dans une discipline de faire appel au tutorat : des explications par un-e autre gymnasien-ne, qui est à l'aise dans cette discipline, apportent généralement un bon complément à l'enseignement de votre maître. Et inversement, les élèves qui ont de la facilité dans une discipline sont encouragé-e-s à devenir tuteur-tutrice : cela représente une belle expérience, de surcroît rémunérée ; et vous pourrez ensuite le mentionner dans votre cv.

Pour toute question sur le tutorat, contactez Mme Madeline Ruegg : madeline.ruegg@eduvaud.ch



Léo Pradervand, photomontage

SERVICE SANTÉ

Le service de santé est un lieu d'accueil pour les jeunes et leur famille. L'équipe infirmière propose un accompagnement professionnel pour toute question en lien avec le bien-être.

Spécialisé-e-s en santé communautaire, les infirmières et infirmiers scolaires offrent des prestations durables de promotion de la santé et de prévention dans le respect de la confidentialité et des choix des jeunes dans une visée inclusive.

- Soins personnalisés, écoute et soutien.
- Évaluation, orientation et collaboration avec les partenaires et les réseaux de soins.
- Accompagnement dans des situations individuelles, diverses et imprévisibles (complexités psycho-sociales et familiales, urgences, incidents critiques) et dans des expériences de santé spécifiques (maladies chroniques, handicap).
- Participation à la mise en place de projets de promotion de la santé avec les professionnels de l'école (équipe PSPS).
- Information sur les prestations infirmières à l'ensemble de la communauté scolaire.

Contact :

Du lundi au vendredi, sauf exception, avec et sans rendez-vous, de 8h45 à 16h00

Mme Marie-Josée Labelle Buri et Mme Nadine Zimmermann, infirmières

021 338 00 26 - servicesante.gyre@avasad.ch

La médecin scolaire du gymnase de Renens, Dr. Simone Schlegel, est à la disposition des élèves sur demande adressée à l'infirmière.

Dans le canton de Vaud, la santé à l'école est gérée par l'Unité PSPS (Unité de Promotion de la Santé et de Prévention en milieu Scolaire).

PSYCHOLOGUE SCOLAIRE

Un service de psychologie scolaire est à disposition des élèves du gymnase de Renens.

À certains moments de la vie, on peut se sentir découragé-e, fatigué-e, sans motivation ou sans confiance, rempli-e de stress. Parfois on comprend pourquoi, alors que d'autres fois c'est tout à fait embrouillé.

La psychologue scolaire prend soin des difficultés psychiques, affectives, relationnelles, identitaires, Les premiers échanges permettent de mettre en lumière la problématique rencontrée et de convenir d'un traitement adéquat, sur place ou à l'extérieur du gymnase. Le contenu des échanges est confidentiel.

La psychologue est aussi à disposition des enseignant-e-s et des professionnel-le-s de santé du gymnase pour discuter et évaluer une situation qui les préoccupe. Le mieux est de prendre contact par e-mail (vanessa.moussa@vd.ch) ou de passer voir si la porte est ouverte (1er étage du bâtiment ouest).

Le service de psychologie scolaire n'est pas facturé.

Contact :

Mme Vanessa Moussa

vanessa.moussa@vd.ch

Pour prendre rendez-vous : téléphone ou SMS au 079 801 20 17, ou par email

Présente le lundi (journée), jeudi (journée), et vendredi matin.

MÉDIATEUR ET MÉDIATRICES

Si vous êtes confronté à une situation particulière, un problème, un conflit ...

Si vous vous sentez inquiet, triste, incompris-e ...

Si vous avez du mal à vous concentrer pour mener à bien vos études ...

*Si vous en avez assez, vous n'y croyez plus,
vous ne savez plus quoi faire ...*

Les médiatrices et le médiateur scolaires sont à votre disposition pour vous écouter, en parler sans jugement et en toute confidentialité.

Vous pouvez les contacter par courriel ou via la boîte aux lettres de la médiation, et vous pourrez les rencontrer au Gymnase de Renens dans un lieu d'accueil et d'écoute.

M. Anthony Maistrello – anthony.maistrello@eduvaud.ch

Mme Emilie Mayeux – emilie.mayeux@eduvaud.ch

Mme Marie-Hélène Weissen – mariehelene.weissen@eduvaud.ch

L'équipe de médiation est composée d'enseignant-e-s au bénéfice d'une formation spécifique. Elle a pour principales missions de :

- Promouvoir un climat favorable aux apprentissages scolaires, sociaux et professionnels
- Écouter et accompagner les élèves et les acteurs de son établissement
- Contribuer aux projets de promotion de la santé et prévention au sein de son établissement.

vd.ch/themes/formation/sante-a-lecole/equipes-psps/mediateurs-scolaires/

DELEGUÉES PSPS

PSPS : Promotion de la Santé et de Prévention en milieu Scolaire

Les déléguées PSPS mettent leurs compétences pédagogiques et méthodologiques au service des élèves, des enseignants, de l'équipe PSPS et de l'ensemble des partenaires afin de promouvoir un climat sain, respectueux et harmonieux au sein de l'établissement scolaire, dans le but de favoriser les apprentissages.

Mme Yasmina Duployer, yasmina.duployer@eduvaud.ch

Mme Amandine Forny, amandine.forny@eduvaud.ch

ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE

La psychologue conseillère en orientation est à disposition des élèves du gymnase, toutes voies confondues. Elle permet un espace d'écoute et de conseils, tourné vers un projet, sa réflexion, doutes et ambivalences.

Elle propose :

Des entretiens d'orientation

Les prestations d'orientation individuelles s'adressent à tous les élèves qui éprouvent des difficultés à faire un choix professionnel ou de formation en raison de différents facteurs, notamment :

- Un manque de connaissance sur soi (intérêts, aptitudes, forces, valeurs, caractéristiques)
- Un manque d'information sur les filières de formation et les professions.
- Un manque d'information sur le processus de choix (étapes, composantes).
- Un manque de motivation et/ou une perte de sens.
- Des difficultés et/ou un échec dans la voie actuelle.

- Des difficultés généralisées à prendre des décisions.

Au cours de ces séances, différents outils peuvent être utilisés, en fonction de la situation spécifique de la personne.

Un suivi des élèves en échec et/ou en difficulté

La psychologue conseillère en orientation est également à disposition pour offrir un suivi aux élèves en échec et/ou en difficultés dans leur formation. L'objectif est de pouvoir aider ces élèves à identifier et activer leurs ressources pour mener à bien leur projet, ou à élaborer et mettre en place un projet de formation alternatif si nécessaire.

Elle relaie également les situations d'élèves qui ont échoué ou abandonné leurs études au gymnase au Guichet de la transition 1, afin d'assurer un suivi et un soutien à ces élèves pour leur reprise d'une nouvelle formation.

Des manifestations d'information

Le Forum Horizon est organisé chaque année en février à l'attention des élèves en 2^e année de l'École de maturité, de l'École de culture générale, de l'École de commerce, ainsi qu'aux élèves préparant une maturité professionnelle. L'objectif de cet événement de deux jours est de permettre aux élèves d'obtenir des informations sur les métiers accessibles après les études en assistant à des conférences données par des professionnel-le-s et d'obtenir des informations sur les filières de formation en visitant les stands des écoles supérieures, professionnelles et polytechniques, ainsi que des hautes écoles, universités.

Les portes ouvertes de l'UNIL et de l'EPFL, ouvertes aux élèves de 3^e année de l'École de maturité complètent cette offre, leur permettant de suivre des conférences sur les différentes filières de formation.

Contact

Mme Vanessa Tellenbach

021 338 00 27

vanessa.tellenbach@vd.ch

CONSEIL DES ÉLÈVES

En vertu de l'article 64 du Règlement des gymnases, les élèves sont associés à la vie de l'établissement.

Statuts du Conseil des élèves (extrait)

Art. 1 – Le Conseil des élèves est une assemblée représentant les élèves à raison d'un délégué par classe.

Art. 2 – Il est un organe d'informations réciproques entre la direction, les maîtres et l'ensemble des élèves. Les délégués ont donc l'obligation de tenir leurs condisciples au courant de ses délibérations et décisions.

Art. 3 – En outre, le Conseil des élèves encourage les manifestations parascolaires et participe à leur organisation.

Mode d'élection et organisation, cf. site internet de l'établissement.

BIBLIOTHÈQUE BCUL RENENS

Bienvenue ! Je suis ta bibliothèque, ici au GyRe ! On ne s'est peut-être pas encore rencontré, alors laisse-moi me présenter.

Je ne suis pas très vieille : j'ai ouvert mes portes pour la première fois il y a 6 ans.

À ce moment-là, crois-le ou pas, j'étais VIDE ! Heureusement depuis, mes bibliothécaires ont garni mes rayonnages, avec l'aide des enseignant-e-s du GyRe et même des suggestions des élèves. Grâce à ces efforts, je suis maintenant fière de pouvoir proposer plus de 10'000 documents. Je suis là pour tes études mais aussi pour ton plaisir ; il n'y a pas que Zola ou Zweig dans la littérature, viens découvrir mes romans de fantasy/SF, mes thrillers, mais aussi mes magazines, bandes dessinées et mangas, livres audio, DVD de films, de documentaires et même de séries TV. Tu vois, je ne manque pas d'atouts !

Parce que je sais ce qu'on pense de moi. Que je suis un endroit ennuyeux, avec de gros livres inintéressants et qu'on a mieux à faire que de venir me voir. Alors ok, j'avoue, tous mes livres ne sont pas passionnants, mais tous

peuvent t'être utiles à un moment donné de ton cursus au GyRe. Soit pour un devoir, un travail de groupe, ou aussi pour ton travail de fin d'études.

Car oui, on est au gymnase, il faut bosser dur ! Ce n'est qu'une étape dans ta formation, et elle est importante, impressionnante, angoissante même ! Je fais partie des services du GyRe qui sont là pour t'épauler : avec mes collections variées et fiables, mes espaces pour travailler seul-e ou en groupe, mes PC pour faire tes recherches et rédiger tes documents, mes super fauteuils pour te reposer un peu, et ma bibliothécaire qui t'aidera volontiers si tu en as besoin. Je peux aussi te renseigner sur des choses comme la prise de note, la mémorisation, la gestion du stress, etc.

Et attends, ce n'est pas fini ! Tu as vu que je m'appelle BCUL Renens. «BCUL» signifie Bibliothèque cantonale et Universitaire de Lausanne ; c'est une sorte de super- bibliothèque répartie sur 6 endroits différents dans la région lausannoise. En tout elle propose presque 10 millions de documents ! Et devine quoi... En étant inscrit-e chez moi au GyRe, tu as accès à tout cela, et même plus ! Fais venir tous les documents qui t'intéressent pour les retirer à mon guichet ! Tu veux accéder à des articles ou une base de données payante pour un devoir ? il y a de fortes chances que la BCUL t'en offre l'accès. Besoin d'aide avec un logiciel ou une app ? La BCUL te fait profiter de sa plateforme d'autoformation Vodeclic. Et tout ça gra-tui-tement ! Tu vois, tu trouveras à coup sûr ce que tu recherches.

J'espère avoir attisé ta curiosité, assez en tout cas pour que tu viennes me rendre visite ! Pas d'excuse : je suis là pendant toutes tes pauses de midi !

J'ai hâte de faire ta connaissance. À bientôt ! Ta bibliothèque.

Horaires

Lundi : 10h00-13h30

Mardi : 10h00-13h30

Mercredi : 10h00-13h30 et 14h30-17h30

Jeudi : 10h00-13h30 et 14h30-17h30

Vendredi : 10h00-13h30

Samedi : fermé

Fermeture durant les jours fériés et les vacances scolaires.

Contact

021 338 00 28 - bcul.renens@bcu.unil.ch

COURS FACULTATIFS

Le Gymnase de Renens propose un certain nombre de cours facultatifs. L'offre annuelle est publiée sur le site internet de l'établissement au début de l'année scolaire.

L'inscription à un cours facultatif est libre. Un élève ne peut en principe s'inscrire qu'à un seul cours, qu'il s'engage à suivre régulièrement jusqu'à son terme.

La fréquentation des cours facultatifs est soumise au même contrôle que celui des cours obligatoires. Les cours facultatifs ont lieu les mardi et jeudi durant la pause longue de 12h00 à 13h35.

Chœur des gymnases

Le Chœur des Gymnases Lausannois, sous la direction de M. Olivier Piguet, travaille plusieurs répertoires, du baroque au moderne. Fondé en 1976 par M. René Falquet,

il permet aux élèves de chanter dans des lieux prestigieux, chargés d'histoire et «habités» comme la Cathédrale de Lausanne, le temple Saint-Étienne de Moudon, les abbayes de Payerne et de Romainmôtier. Il a également entrepris trois tournées à l'étranger, en Espagne et en Allemagne.

Élèves concerné-e-s : Toutes et tous les élèves désirant chanter

Jour et horaire : Lundi de 12h45 à 13h30 Salle de Musique 1.14

Découverte et pratique du chant choral par le travail d'œuvres du répertoire. Pour 2023 - 2024, le Chœur propose un grand projet, avec un échange en Allemagne dans la région de Stuttgart et le Chœur du Salier Gymnasium de Waiblingen :

Requiem de Gabriel Fauré et Messa di Gloria de Giacomo Puccini : deux concerts à Waiblingen les 3, 4 et 5 mai 2024 et deux concerts à Lausanne les 7 et 8 juin 2024.

Des solistes professionnels et l'orchestre Nexus de Lausanne seront nos partenaires de ce magnifique projet !

Un camp de préparation de trois jours aura lieu aux Rasses du jeudi 18 au samedi 20 avril 2024. Première rencontre : lundi 28 août 2023 à 12h45 en Salle de Musique 1.14

COMMISSION INTERAGYRE (LGBT+)

Depuis 2018, les élèves d'InteraGyre organisent des moments d'échanges entre élèves qui se sentent concerné-e-s par la diversité affective (aimer au-delà du genre) et la diversité de genre (se sentir appartenir ou non à une norme de genre). Des rencontres ont lieu chaque lundi entre midi et 13h30 en salle 4.03 pour partager un repas.

En deux mots :

- Communauté en faveur des diversités affective et de genre - Espace convivial, créé et géré par des élèves
- Ambiance respectueuse
- Libre et ouvert aux élèves sans engagement
- Soutenu par l'établissement

Dans quel but ?

- Offrir l'opportunité de partager des moments dans un cadre « pas qu'hétéro »
- Favoriser le partage entre élèves et entre élèves et enseignant-e-s invité-e-s.
- Offrir une meilleure visibilité à cette thématique au sein de l'établissement.

LE GROUPE DES ALLIÉ·E·S

Le groupe d'allié-e-s est un groupe d'enseignant-e-s, qui incarne la politique d'inclusion de l'établissement.

Les membres s'engagent au nom du gymnase de Renens à favoriser un espace ouvert et non discriminant sur les thématiques de diversités affective et de genre. Ils apportent leur soutien aux élèves et réfléchissent à des actions de prévention et d'information.

Ils collaborent étroitement avec le groupe InteraGyre.

ASSOCIATION DES COLLABORATEURS- TRICES DU GYMNASSE DE RENENS (RÉAGYRE)

Réagyre est l'association des collaborateurs et collaboratrices du gymnase de Renens, qui a pour vocation d'encourager la convivialité au sein de l'établissement, et de marquer les événements importants dans la vie de ses collaborateurs et collaboratrices (le corps enseignant, la direction, la conciergerie, le secrétariat, les informaticiens, les conseillers en orientation, les infirmières, les bibliothécaires).

Concrètement, un comité, composé d'une dizaine de maîtres, se charge de différentes actions tout au long de l'année : cartes et cadeaux lors d'évènements, organisations de sorties/apéritifs, participation financière à certaines activités (sorties, soupers).

Le programme des différentes sorties de l'année vous est présenté lors de la conférence des maîtres de rentrée.

Plus d'informations sur la page dédiée du site internet du gymnase.

Comité RÉAGYRE

Mme Laure-Line Baehni

Mme Hannah Bouvier

Mme Jolanta De Cesare

Mme Eva Digon

Mme Yasmina Duployer

M. Andrea Franco

Mme Marion Kalyani Grunder

M. David Heusser

Mme Nicole Kaech

Mme Céline Matthey

Mme Anastasia Moskovaya

M. Nicolas Rutz

COMMISSION VERTE

La Commission verte du Gymnase de Renens a comme objectif de sensibiliser les élèves, les maîtres et tous les utilisateurs du GyRe aux questions liées à la durabilité et au respect de l'environnement. Elle est ouverte à tout élève ou tout maître souhaitant proposer et mettre en œuvre des projets «verts» dans le cadre du gymnase.

Une séance de présentation de la Commission verte a lieu en début d'année pour y découvrir les projets en cours, et faire de nouvelles propositions. Toutes les personnes intéressées sont les bienvenues ! Des informations sont transmises à ce sujet dans les premières semaines qui suivent la rentrée scolaire.

Membres actuels de la Commission verte :

M. Alexandre RoCHAT, référent durabilité, maître de physique

M. Stéphane SIMON, référent durabilité, maître de biologie

M. Blaz HAUGLAND, maître de géographie

Mme Deganit PEREZ, maîtresse d'anglais

M. Antoine ROSSELET, maître d'économie et droit, maître d'informatique de gestion

M. Pierre MARTY, maître de philosophie, maître d'économie et droit

Les membres de la Commission verte sont également en tout temps disponibles par e-mail ou par voie de casier pour recevoir vos idées !

COMMISSION D'ACHAT D'ŒUVRES D'ART

Selon une procédure en lien avec le Services des affaires culturelles (SERAC) et la Direction générale (DGEP), le gymnase a pu acquérir chaque année une œuvre d'art. Il s'agit bien sûr de rendre plus riche les espaces communs, mais elles servent aussi à des buts pédagogiques avec des classes.

Membres de la commission d'achat d'œuvres d'art :

Mme Aurélie CAMUSET, référente

Mme Agnieszka MOREL

Mme Géraldine VOELKE-VISCARDI

M. Fabien RUF

Pour l'année scolaire 2023-2024, la commission supervise un projet d'œuvre tridimensionnelle, avec l'artiste Adrien ROVERO. Cette œuvre occupera une partie de l'espace du hall d'entrée du bâtiment sud. La genèse de cette œuvre, ainsi que sa réalisation, s'effectuera en collaboration avec la classe 3Cad de Mme Aurélie Camuset.

FINANCES

Écolage

Un écolage annuel de CHF 720.– est perçu par élève. Un dégrèvement est prévu pour les familles de plusieurs enfants.

Les parents reçoivent en début d'année scolaire tous les renseignements utiles à ce propos.

Bourses d'études et dispenses d'écolage

En application de la loi du 1er juillet 2014 sur l'aide aux études et à la formation professionnelle, des demandes de bourses peuvent être présentées pour les études gymnasiales. Les formules ad hoc et tous les renseignements sont disponibles sur le site de l'office cantonal des bourses d'études et d'apprentissage : vd.ch/themes/formation/bourses/generalites/

Taxe d'inscription

Tous les élèves doivent s'acquitter annuellement d'une taxe d'inscription de CHF 70.- . Cette taxe est due même si l'élève est au bénéfice d'une dispense d'écolage et/ou d'une bourse d'études. Il en va de même en cas d'annulation de l'inscription.

Pour les élèves de 1^{re} année, le paiement intervient au moment de l'inscription.

Pour les élèves de 2^e et de 3^e année, la taxe d'inscription est facturée avec l'écolage.

ASSURANCES

Obligations

Les élèves mineurs comme majeurs doivent être assurés auprès d'une caisse maladie et accidents reconnue par la Confédération.

Le gymnase ne conclut aucune assurance complémentaire en faveur des élèves, qui ne sont donc assurés qu'à titre personnel. La couverture de leur assurance doit s'étendre également aux accidents.

Par ailleurs, aucune assurance contre le vol, l'annulation d'activités sportives ou culturelles ou du voyage d'études n'est contractée par le gymnase en faveur des élèves.

MAJORITÉ CIVILE

Principes

La majorité civile à 18 ans rend majeurs une partie importante des élèves des établissements secondaires supérieurs vaudois en cours d'études gymnasiales.

Pour les élèves majeurs et leurs parents, les conséquences principales sont les suivantes :

- l'écolage, la taxe annuelle et les autres contributions financières sont facturés aux élèves majeurs; l'obligation d'entretien faite aux parents, prévue à l'article 277 du Code Civil, subsiste ;
- la responsabilité d'éventuels dégâts matériels incombe aux élèves ; il convient donc de veiller à une couverture adéquate d'assurances, notamment en matière de responsabilité civile ;
- les informations concernant le déroulement de la scolarité, les sanctions et les résultats scolaires sont adressés directement à l'élève majeur ;
- un élève majeur, sur déclaration écrite de sa main, peut quitter de son propre chef le gymnase.

Le régime légal confère une autonomie complète sur les plans civil et juridique aux élèves majeurs. Leurs responsabilités se trouvent accrues en conséquence. Il leur appartient d'informer leurs parents de leur situation scolaire.



Dorian Baranyi, pochoir

RÈGLEMENT INTERNE

L'organisation et le fonctionnement du gymnase sont régis par deux textes légaux :

- la Loi sur l'enseignement secondaire supérieur du 17 septembre 1985 ;
- le Règlement des gymnases (RGY) du 6 juillet 2022, assorti du Règlement de l'école de maturité (REM), du règlement de l'école de culture générale (RECG), ainsi que du règlement de l'école de commerce (REcom) du 28 juin 2023.

Référence : Site internet de l'État de Vaud.

Art. 1 DROITS ET DEVOIRS

Il est du droit de chacun

- de recevoir une formation de qualité;
- de pouvoir effectuer son travail dans la tranquillité;
- de n'être ni heurté, ni blessé;
- de disposer d'un espace de liberté limité par celle d'autrui;
- de voir sa culture respectée;
- d'être entendu;
- d'avoir une place reconnue;
- d'être respecté dans ses différences ;
- Il est du devoir de chacun de manifester politesse et civilité;
- de ne faire violence verbale ou physique à quiconque;
- de respecter l'autre;
- de prendre le travail d'autrui en compte;
- de s'abstenir de fumer dans les locaux;
- de ne détenir ni de consommer d'alcool et de stupéfiants;
- de maintenir les salles de classe, les laboratoires et les espaces communs en état d'ordre et de propreté;

- d'agir en usager responsable de l'établissement, notamment en respectant le règlement interne.

Art. 2 DISCIPLINE

Le directeur, les doyens et l'ensemble des maîtres du Gymnase de Renens attendent de chaque élève qu'il ait une tenue convenable et se conduise correctement, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'établissement.

Qu'ils soient mineurs ou majeurs, les élèves sont tenus d'observer les règlements et les directives en vigueur ; ils sont responsables de leurs actes, notamment des dégâts matériels qu'ils peuvent avoir causés.

Les éventuelles sanctions sont prononcées dans les formes prévues à l'article 32 de la Loi sur l'enseignement secondaire supérieur.

Art. 3 FRÉQUENTATION

Les élèves ont l'obligation de participer à toutes les activités et de suivre tous les enseignements avec régularité et ponctualité.

Dès lors, ils sont tenus :

- d'accomplir les travaux écrits, oraux ou pratiques qui leur sont demandés par les maîtres et de se soumettre aux contrôles de connaissances qui leur sont imposés ;
- d'acquérir les manuels, les ouvrages et le matériel scolaire exigés par les maîtres.

En outre, tout devoir non remis sans excuse valable, toute copie blanche rendue lors d'un contrôle, toute copie manifestement entachée de tricherie ou de plagiat peuvent justifier l'attribution de la note 1. Les cas de tricherie et de plagiat sont, de plus, sanctionnés.

Les maîtres contrôlent la présence des élèves au début de chaque leçon. L'obligation de participer à toutes les activités s'applique aussi aux cours facultatifs auxquels les élèves se sont inscrits et s'étend également aux activités extrascolaires.

Aucun élève ne peut quitter l'établissement à titre définitif sans déclaration écrite adressée au directeur. Si l'élève est mineur, la déclaration est produite par ses parents ou par son représentant légal.

Art. 4 PONCTUALITÉ

Pour chaque leçon, le maître note les arrivées tardives sur la feuille de contrôle. Les maîtres apprécient les motifs de retard invoqués.

Sauf cas exceptionnels dont le directeur est juge, l'horaire des entreprises de transport ne saurait justifier de dérogation à celui de l'établissement.

Les arrivées tardives sont sanctionnées selon le barème suivant :

- la sixième arrivée tardive entraîne l'envoi d'une lettre d'avertissement à l'élève majeur ou aux parents de l'élève mineur;
- la récurrence est sanctionnée, au même titre que les absences injustifiées, par des mesures disciplinaires d'exclusion temporaire des cours et toute autre mesure nécessaire.

Art. 5 ABSENCES

Au début de chaque leçon, les absences sont inscrites par le maître sur la feuille de contrôle.

L'élève qui a été absent doit remettre à son maître de classe, dans les trois jours qui suivent son retour, une justification d'absence. Toute absence non excusée dans le délai imparti sera considérée comme injustifiée.

Après trois jours d'absence, les parents ou l'élève majeur sont priés de fournir les informations requises au maître de classe.

Si l'absence, même intermittente, dépasse une semaine, un certificat médical peut être exigé par la Direction.

Toute absence prévisible d'un jour au maximum, notamment pour rendez-vous médical, doit faire l'objet d'une demande de congé remise au plus vite, mais en tous les cas une semaine à l'avance, au maître de classe avec les pièces justificatives éventuelles.

Les demandes de congé de plus d'une journée doivent être adressées par écrit à la Direction avec les pièces justificatives éventuelles, une semaine au moins avant l'absence prévue de l'élève.

Lorsqu'un élève se présente aux cours de sport sans équipement adéquat, il s'annonce aux maîtres de sport et suit les indications qui lui sont données. Des mesures disciplinaires peuvent être prises en cas de récidives.

Les mêmes règles valent pour les cours ordinaires et pour les cours facultatifs.

Les demandes annuelles de dispense de sport ou de musique (document officiel disponible au secrétariat) sont adressées à la direction pendant les deux premières semaines des cours.

Les élèves mineurs font contresigner leurs justifications d'absence et leurs demandes de congé par leurs parents ou représentants légaux, auxquels est périodiquement envoyé un récapitulatif des absences, des arrivées tardives et des exclusions ponctuelles de cours.

Le maître de classe apprécie la valeur des motifs invoqués ; en cas d'abus, il en informe le doyen qui, d'entente avec lui, prend les dispositions jugées utiles. L'accumulation d'absences injustifiées ou injustifiables, est sanctionnée par des mesures disciplinaires d'exclusion temporaire des cours, voire d'exclusion définitive dans les cas extrêmes.

Art. 6 RATTRAPAGE DES TRAVAUX ÉVALUÉS

L'élève absent lors d'un travail évalué doit, en règle générale, subir une épreuve de remplacement, différente et de difficulté au moins équivalente. Il fixe, à son initiative et d'entente avec le maître concerné, la date du rattrapage de l'épreuve.

Si l'élève ne se conforme pas à cette procédure, la note 1 est attribuée au travail évalué.

Art. 7 INFORMATIONS

Les informations générales sont affichées sur les panneaux situés dans les halls d'entrée ; les informations quotidiennes sont publiées sur les écrans d'accueil.

L'organisation, dans le cadre de l'école, de clubs ou de groupements, de réunions et de collectes est soumise à l'autorisation du directeur. Il en va de même pour tout affichage ou distribution de documents.

Le moniteur de classe est chargé de relever le casier de classe situé au secrétariat chaque matin entre 8h00 et 8h15. En cas d'absence, le casier est relevé par son remplaçant.

Art. 8 SALLES DE CLASSE

Durant les pauses, notamment à midi, les élèves peuvent rester dans leur salle de classe ; le pique-nique est autorisé à la condition expresse de tenir les lieux en état ordinaire d'ordre et de propreté.

En outre, les élèves veilleront à ne laisser à l'abandon ni livres, ni valeurs ou effets personnels dans les salles de classe. L'Institution décline toute responsabilité en cas de déprédation ou de vol.

En début et en fin d'année scolaire, il est procédé à un état des lieux par les élèves et le maître de classe.

Le mobilier et le matériel pédagogique de chaque salle de classe sont placés sous la responsabilité des utilisateurs. Les dégâts et disparitions non annoncés sont à la charge de la classe.

D'éventuels affichages décoratifs sont tolérés. Ils doivent répondre aux normes de la décence communément admises par tous les utilisateurs de la salle et par la direction de l'école.

Pour des raisons évidentes de sécurité et de responsabilité civile, la direction rappelle que l'accès aux salles spéciales est strictement interdit aux élèves non accompagnés d'un maître.

Art. 9 INFORMATIQUE

Les salles d'informatique, raccordées au réseau internet, sont réservées en priorité à l'enseignement. L'une d'entre elles est toutefois accessible aux élèves hors des heures de cours et selon l'horaire d'ouverture du bâtiment, pour des exercices pratiques individuels ; elle est, dès lors, placée sous la responsabilité des utilisateurs, qui ont l'interdiction d'y consommer toute boisson ou denrée alimentaire.

Les élèves s'engagent par leur signature de la charte informatique à utiliser les ressources mises à leur disposition (matériel et logiciels) conformément à leur vocation scientifique. Ils s'abstiennent, en particulier, de toute action sans rapport avec leur formation ou qui pourrait perturber, de quelque façon que ce soit, le bon fonctionnement des installations.

Art. 10 ESPACE CAFÉTÉRIA

Des fours à micro-ondes et des distributeurs de boissons sont mis à la disposition des élèves dans l'espace cafétéria de l'établissement.



Melissa Mattei, collage